

Vie chère : préavis de grève générale à partir du 26 mars au Burundi

@rib News, 15/03/2011 â€“ Source Xinhua La Confédération Syndicale du Burundi (COSYBU) composée de 32 organisations syndicales et la Confédération des Syndicats Libres du Burundi (CSB) qui compte 12 syndicats ont lancé jeudi un préavis de grève générale. Selon une correspondance signée conjointement par les dirigeants des deux organisations syndicales et transmise au ministère burundaise de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité Sociale, la grève générale pourrait devenir effective après les délais légaux de six jours "ouvrables", soit à partir du 26 mars, si d'ici là le gouvernement n'a pas satisfait à trois exigences syndicales.

Si le gouvernement "ne met pas en place un cadre de dialogue chargé d'étudier les questions relatives à la vie chère, ne suspend pas la hausse des prix de l'eau et de l'électricité (...) et ne ramène pas rapidement à l'étude le projet de loi portant institution de l'Impôt Professionnel sur le Revenu (IPR) de certains cadres politiques, cadres et autres agents de l'État afin qu'il soit adopté par le parlement", la grève générale aura lieu après des délais réglementaires d'expiration préavis, ont indiqué la COSYBU et la CSB. La COSYBU et la CSB protestent contre une hausse exorbitante des tarifs de l'eau et de l'électricité à deux reprises et en six mois dans des proportions de 367% pour l'eau et 266% pour l'électricité au sein de la Régie des Eaux et de l'Electricité (REGIDESO). Elles dénoncent également la "situation inéquitable où les mandataires politiques et autres dignitaires prestant dans certaines organes, bénéficiant des rémunérations les plus élevées, ne sont pas malheureusement pas soumis à l'impôt, alors que le petit travailleur ayant un revenu mensuel dépassant 40.000 FBU paie également son impôt".